



# FICHE D'ADHÉSION

SAISON 2016 / 2017

TARIFS 2016 / 2017

Renouvellement : oui  non

Nom ..... épouse ..... (En majuscules)

Prénom .....

Sexe F  M  Date de naissance .....

Adresse .....

Code Postal ..... Localité .....

Téléphone           Portable

e-mail .....

CATÉGORIE 1 : 28 €	CATÉGORIE 1 : 28 €	CATÉGORIE 2 : 38 €	
DÉFENSE EN ACTIVITÉ	DÉFENSE NON ACTIVITÉ	AUTRE	
Officier	Réserviste	Extérieur Défense	
Sous-officier	Retraité militaire		
Militaire du rang	Retraité civil		
Civil	Famille		

Adhère à la section : .....

Déjà inscrit(e) à la (aux) section(s) :

.....  
(à préciser si besoin)

<b>Certificat médical</b>
Date .....
loisir <input type="checkbox"/>
Compétition <input type="checkbox"/>

Prise en charge financière par la section
<u>Bénévoles actifs</u>
Adhésion <input type="checkbox"/> Licence fédérale <input type="checkbox"/> Cotisation technique <input type="checkbox"/>
<u>Visa du responsable de la section</u>

ADHÉSION	COTISATION TECHNIQUE	Badge Magnétique Paiement 15€ séparé	LICENCE	COURS	TOTAL

Autres :

## MODALITÉS DE RÈGLEMENT

NOM DE L'ÉMETTEUR DU CHÈQUE :

1. CHÈQUES : Encaissement étalé possible sur 4 mois successifs maximum.

MONTANT	MOIS ENCAISSÉ
1 Chèque adhésion obligatoire : 28 ou 38 euros	Encaissé à l'inscription
2	
3	
4	

2. ESPÈCES :

3. AUTRES MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- AIDE SORTIR :
- COUPONS SPORTS - ANCV :
- COUPONS SPORTS - CDOS ILLE ET VILAINE :
- CHÈQUE SPORT - CONSEIL RÉGIONAL :
- CHÈQUES VACANCES : (pour inscription avant décembre)

• À joindre à l'inscription :

- Un certificat médical annuel couvrant en totalité la période de l'activité concernée (*sections sportives*).
- 1 photo d'identité par personne inscrite ou la carte club de la saison précédente .
- 1 photocopie de l'assurance voiture pour bénéficier du stationnement dans le Quartier.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur du club, des garanties souscrites au titre de la licence par la FCD auprès de la GMF ainsi que des options qui me sont proposées, et enfin des informations visées au verso du document.

Fait à Rennes le .....

Nom et signature du représentant légal

**Diffusion Identité et image**

Le Club Sportif de la Garnison de Rennes peut être amené à diffuser sur son site Internet ([www.csg-rennes.fr](http://www.csg-rennes.fr)) ou autres supports des informations vous concernant ou concernant vos enfants.

Ces informations se limiteront aux : *nom, prénom, âge, qualités et photographie* ;elles entreront dans les domaines suivants :

- Résultats sportifs des compétitions
- Activités pratiquées ou responsabilités au sein du club

Vous pouvez vous opposer à une telle diffusion. Pour que nous puissions prendre en compte votre refus, contactez-nous.

**ATTENTION :** En l'absence de réponse de votre part dans un délai d'un mois à compter de la date d'inscription, votre accord sera réputé acquis. Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, à tout moment, de faire cesser la diffusion de vos données.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 et suivants de la loi du 6 janvier 1978). Pour exercer ces droits, adressez-vous au [secrétariat du CSGR](#) quartier Foch, B.P. 17 - 35998 RENNES CEDEX 9 (téléphone : 02 23 44 52 38)

**Remboursement et rattrage de cours.**

Aucun remboursement ou rattrapage de cours ne sera possible.

**Informations diverses.**

La saison club couvre la période scolaire, sauf cas particulier. Lors de votre activité vous devez être en mesure de présenter votre carte club.

■ Contrats souscrits par la Fédération des Clubs de la Défense auprès de la GMF

- 1)- Responsabilité civile
- 2)- Défense pénale et recours
- 3)- Accidents corporels
- 4)- Les déclarations de sinistre doivent être faites dans les 5 jours qui suivent le sinistre
- 5)- Les contrats d'assurance sont à consulter au secrétariat du club, vous avez la possibilité de souscrire des garanties complémentaires.

**Stationnement et/ou accès au Quartier Foch**

Je demande l'autorisation d'accéder et de stationner dans l'enceinte du quartier Foch pour le ou les véhicule(s) suivant(s):

Macaron 2016/2017 (Réservé secrétariat)	Immatriculation	Marque et modèle

Demande de badge magnétique

n° du badge magnétique: [ ][ ][ ][ ][ ][ ] (joindre formulaire de demande)

Renouvellement de badge magnétique

n° du badge magnétique: [ ][ ][ ][ ][ ][ ] (perçu le)

**Réglementation**

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Club Sportif de la Garnison de Rennes et celui du Quartier.

Je m'engage à respecter les règles de circulation et de stationnement en usage dans le quartier. Je reconnais être informé que le stationnement est uniquement autorisé pendant les créneaux de mon activité et que l'autorisation qui m'est délivrée est temporaire et révoquant à tout moment, qu'en tant que dépositaire, l'autorité militaire et le CSGR déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol, de détérioration du véhicule, ou de dommages causés par l'adhérent. Je déclare faire mon affaire personnelle de tout litige susceptible de survenir avec les autres usagers à quelque titre que ce soit.

Le macaron qui m'est donné est valable un an, de la date d'adhésion à fin octobre(N+1) Il devra être collé impérativement en bas à gauche côté conducteur.

Avertir le secrétariat en cas de changement de véhicule.

La carte magnétique est propriété de l'adhérent.

Elle est valable tant que le détenteur est adhérent au Club Sportif de la Garnison de Rennes. Elle est à faire renouveler chaque année à l'inscription.

Elle est strictement personnelle.

Son utilisation engage la responsabilité de l'adhérent qui doit vérifier que le portail soit correctement fermé après son passage et que personne ne puisse profiter de l'ouverture pour pénétrer dans le quartier Foch.

Prévenir immédiatement le secrétariat du CSGR en cas de perte ou de vol de la carte magnétique.

La carte magnétique devra être restituée lors de votre départ du club.